	« Avec nos idées construisons de grandes choses »	E7-305-A
Site :	Fixem – Beyren-lès-Sierck	
	APS	

Table des matières

I. CARTE D'IDENTITÉ 4
A. ORGANISATEUR 4
B. ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL 4
C. IMPLANTATION 4
II. PRÉAMBULE 5
III. INTENTIONS ÉDUCATIVES 5
IV. MULTI-SITES 5
V. OBJECTIFS GÉNÉRAUX 6
VI. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES 7
VII. OPÉRATIONNALITÉ DU PROJET / DE L'ACTION 8
A. ORGANISATION 8
1. Public : 8
2. Période : 9
3. Horaires: 9
B. MOYENS 9
1. Journée type 9
2. Vie quotidienne 10
3. Axes de Travail /Thématique 13
Axes de travail proposés par le conseil d'administration : *13*

Soutien à la Parentalité ... 13
4. *Types d'activités* ... 15
C. ORGANISATION DE L'ESPACE ... 28
1. *Les structures:* ... 28
2.Espaces occasionnels : ... 29
2. *Structures ou lieux lors d'une prestation* ... 30
D. DÉPLACEMENT ... 30
1. *À pied :* ... 30
2. *Véhicule :* ... 31
E. PROCÉDURE D'HYGIÈNE ... 32
1. *Mesure d'Hygiène en règle générale :* ... 32
2. *Le nettoyage des mains :* ... 33
3. *Réception des repas : (pour les personnes concernées)* ... 33
4. *Le service des repas* ... 34

VIII. ENCADREMENT ... 35
A. FONCTIONS ET RÔLES ... 35
B. COMPOSITION ... 38
C. LE CADRE ET LES RÈGLES PÉDAGOGIQUES ... 39
D. RÉPARTITION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ... 40
E. ORGANISATION DES RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES MULTI-SITES ... 40
F. MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE EN MULTI-SITE ... 41
G. PAUSES ... 41
H. ÉVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA ... 42
1. *Déroulement* ... 42
2. *Grille d'évaluation* ... 42

IX. SUIVI SANITAIRE ... 47

X. ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP ET DE TROUBLES DE LA SANTÉ ... 48
A. L'ACCUEIL ... 48
B. LA SENSIBILISATION DE L'ÉQUIPE ... 49
C. LES INFORMATIONS MÉDICALES ... 50
D. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LES MOYENS ... 51
1. *Les objectifs* ... 51
2. *Les moyens* ... 51
3. *Organisation* ... 51

E. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES 51
F. BILAN 52
1. Avec les familles 52
2. Avec l'équipe 52
XI. ÉVALUATION DU PROJET 52
A. QUE VA-T-ON EVALUER ? 52
B. OUTILS D'ÉVALUATION 53
XII. PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ 53
A. PLAN SÉCURITÉ CANICULE 53
1. Limiter les sorties des enfants : 53
2. Rafraîchir les enfants : 54
3. Faire boire les enfants : 54
4. Quels sont les signes qui doivent alarmer chez l'enfant ? 54
5. Adaptation de l'accueil aux épisodes de chaleur 55
B. PLAN SÉCURITÉ ALERTE INCENDIE 56
1. FIXEM 56
2. BEYREN-LÈS-SIERCK 56
CONSIGNES D'ÉVACUATION INCENDIE 56
C. PLAN SÉCURITÉ ACCIDENT NUCLEAIRE 57
1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES EN CAS D'ALERTE NUCLEAIRE : 58
D. PLAN SÉCURITÉ ALERTE ATTAQUE TERRORISTE : 59
1. POSTURE ET ROLE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : 60
2. Attentats : comment en parler aux enfants 62
E. Contexte épidémique 62
XIII. ÉMARGEMENT 63

I. CARTE D'IDENTITÉ

A. ORGANISATEUR

L'association « Les Catt'Mômes », dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement des enfants, développe ses actions dans le cadre des valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et des droits humains, en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.

Ces actions favorisent le développement de l'enfant et de l'adolescent dans un cadre éducatif, en complémentarité avec la famille, l'école et les acteurs institutionnels et éducatifs locaux.

B. ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Association Les Catt'Mômes

3 rue Jacqueline AURIOL

57570 CATTENOM

C. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère huit sites sur le territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, sous le numéro organisateur 057ORG0355. Le présent projet concerne les accueils de Fixem et de Beyren-lès-Sierck.

N° déclaration	*Adresse*	*Commune*	*Secteur*
0570355AP000426-E01	**14 Rue de Metz**	**57570 FIXEM**	**APS**
0570355AP000426-E01	**3 Place du foyer**	**57570 BEYREN-LES-SIERCK**	**APS**

II. PRÉAMBULE

Le projet pédagogique définit l'orientation que nous souhaitons donner à nos actions. Il fixe le cadre de notre organisation, en lien avec le projet éducatif de l'association.

Celui-ci permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Notre projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants. Il sert de référence à l'ensemble de l'équipe tout au long de l'action.

Il est élaboré par le directeur de l'accueil en concertation avec les animateurs.

III. INTENTIONS ÉDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant, avec ses spécificités, doit pouvoir devenir un citoyen à part entière, engagé et capable d'esprit critique. Elle l'accompagne pour qu'il soit acteur de son développement et du monde dans lequel il évolue.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver le plaisir, le bien-être, l'épanouissement, le rêve, l'imaginaire et le jeu,
- Faciliter la participation des parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

IV. MULTISITES

L'association « Les Catt'Mômes » coordonne 8 sites d'accueil de mineurs en milieu rural, au sein du territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Après étude du territoire, l'organisation en multisite dans les communes accueillant de petits effectifs apparaît pertinente pour assurer la cohérence de nos actions et de nos projets pédagogiques.

Cette organisation rompt l'isolement des personnes travaillant dans un accueil à faible effectif et les intègre à la dynamique d'une équipe éducative. Elle permet de renouveler les pratiques professionnelles, de développer une vision intercommunale et de mutualiser le matériel pédagogique. La collaboration entre les sites renforce la cohérence de l'équipe et offre aux enfants des occasions de partager des activités et de rencontrer de nouveaux camarades.

Notre association propose des orientations pédagogiques et des thématiques communes afin de garantir une équité entre les accueils. Cette démarche repose sur la mutualisation des savoir-faire, des pratiques pédagogiques et des moyens.

Un accueil de loisirs « multisites » est un accueil comportant plusieurs lieux d'activités qui sont ouverts en même temps, et qui relèvent d'une direction, d'un projet pédagogique et d'une équipe unique. Cette organisation nécessite une autre manière de travailler**,** étant donné l'éclatement de l'équipe et du public accueilli en différents lieux. Les échanges ainsi que les rencontres régulières de l'ensemble de l'équipe sont primordiaux pour conserver la cohérence dans le fonctionnement et les projets d'animation. Fonctionner en multisites présente également un certain nombre d'avantages : échanges entre enfants, rassemblement autour de projets, travail en commun…

Développer une réelle proximité avec les animateurs référents de chaque site est important. Leur nomination est réfléchie, ils sont les yeux et les oreilles du directeur. Ce dernier doit avoir une entière confiance en eux.

Le fonctionnement en multisites sera décliné dans les différentes parties du projet pédagogique.

V. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression
- Préserver le plaisir, le bien-être, l'épanouissement, le rêve, l'imaginaire et le jeu.
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel
- Favoriser la citoyenneté, la prise d'initiative et la responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant

VI. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- **Favoriser l'autonomie, la prise d'initiatives et la responsabilité**

 - Élaborer des règles de vie avec les enfants et les impliquer dans la vie quotidienne.
 - Encourager l'expression et la prise d'initiatives des enfants en leur proposant des activités où ils peuvent choisir, décider et proposer des projets, afin de renforcer leur confiance en eux et leur capacité à agir de manière autonome.
 - Mettre en place des routines et des responsabilités adaptées à l'âge des enfants : ranger leurs affaires, participer au débarrassage après les repas et les goûters, contribuer à l'organisation des activités ou gérer leur matériel. Ces gestes développent leur sens des responsabilités.
 - Favoriser la résolution autonome de problèmes en proposant des situations où les enfants doivent réfléchir, chercher des solutions et prendre des décisions, tout en étant accompagnés dans leur démarche.
 - Apprendre aux enfants à réaliser eux-mêmes les gestes simples du quotidien (fermer sa veste, faire ses lacets, aller aux toilettes, se moucher, se laver les mains, manger seul…)
 - Encourager l'entraide
 - Observer et valoriser les comportements d'autonomie et d'initiative en renforçant positivement les efforts et les réussites des enfants, afin de leur donner confiance en leurs capacités et de les encourager à continuer à prendre des responsabilités.

- **Favoriser le développement de la créativité chez les enfants afin de renforcer leur confiance en eux et leur bien-être.**

 • Proposer des activités variées et adaptées aux intérêts de chaque enfant qui encouragent l'expression créative, notamment le dessin, la musique, la danse, la construction ou le jeu symbolique, pour stimuler leur imagination et leur confiance en leurs capacités.

 • Créer un environnement stimulant et sécurisant où l'enfant se sent libre d'expérimenter, d'essayer de nouvelles choses et d'exprimer ses idées sans crainte du jugement, favorisant ainsi son bien-être et son développement personnel

 • Favoriser l'autonomie dans la réalisation d'activités créatives en proposant des matériaux accessibles et en valorisant les initiatives personnelles, pour renforcer la confiance en soi et l'estime de soi.

 • Organiser des temps d'échange et de partage où l'enfant peut présenter ses créations, exprimer ses idées et recevoir des retours positifs, contribuant à renforcer sa confiance et son sentiment d'appartenance.

• Observer et valoriser les progrès et efforts de chaque enfant dans ses activités créatives, en mettant en avant ses réussites pour favoriser son sentiment de compétence et son bien-être.

- **Favoriser un climat de bienveillance et de respect mutuel au sein du groupe, en encourageant les comportements d'écoute, d'entraide et de tolérance.**

• Mettre en place des activités et des rituels d'écoute active où chaque enfant a l'opportunité de s'exprimer et d'être entendu, afin de développer sa capacité d'attention et de respect mutuel

• Encourager les comportements d'entraide et de coopération lors des activités collectives, en valorisant les gestes d'entraide et en proposant des projets collaboratifs qui renforcent la solidarité

• Instaurer des règles de vie commune fondées sur le respect, la tolérance et la bienveillance, en impliquant les enfants dans leur élaboration pour qu'ils s'approprient ces valeurs

• Organiser des temps d'échange et de réflexion sur les émotions, la tolérance et le respect en renforçant ces attitudes par des encouragements et des retours constructifs, afin de favoriser leur répétition.

VII. OPÉRATIONNALITÉ DU PROJET / DE L'ACTION

A. ORGANISATION

1. Public :

BEYREN-LES-SIERCK	Accueil des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire à Beyren-lès-Sierck. Capacité déclarée dans TAM : 123. Présence habituelle sur le temps méridien : 14 enfants de moins de 6 ans et 26 enfants de 6 ans et plus (effectifs variables selon les jours). Téléphone : 03 82 83 61 98.
FIXEM	Accueil des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire à Fixem. Capacité déclarée dans TAM : 184. Présence habituelle sur le temps méridien : 10 enfants de moins de 6 ans et 17 enfants de 6 ans et plus (effectifs variables selon les jours). Téléphone : 03 82 55 32 34.

2. *Période :*

L'accueil périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, du mardi 1er septembre 2026 au vendredi 2 juillet 2027, hors jours fériés et fermetures du calendrier scolaire.

Les mercredis récréatifs sont organisés à Cattenom pour les enfants de Fixem et à Rodemack pour les enfants de Beyren.

3. *Horaires:*

Les jours d'accueil sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

	Matin	Pause méridienne	Activités	Temps périscolaire
BEYREN-LES-SIERCK	7h00-8h15	11h45-13h30	16h00-17h45	17h45-18h00
FIXEM	7h30-8h30	12h00-13h45	16h15-18h	18h00-18h30

Une attention particulière sera portée au respect du rythme de l'enfant et à la prise en compte de ses attentes.

B. MOYENS

1. *Journée type*

APS	
Accueil du matin	Accueil du matin : arrivée échelonnée et accueil des enfants et de leurs parents, activités libres / coin calme/ projet exceptionnel en fonction du programme, accompagnement à l'école

APS	
Pause méridienne	Accueil du midi : accueil des enfants à la sortie des classes, repas collectif, temps de libre épanouissement / coin calme/ projet exceptionnel en fonction du programme, accompagnement à l'école
Premier forfait	Accueil du soir : accueil des enfants à la sortie des classes, récréation, goûter, activité
Deuxième forfait	Temps libre, temps calme

Cette organisation décrit une journée type. L'enfant peut se reposer ou s'asseoir à tout moment ; l'équipe d'animation respecte ce besoin et s'y adapte.

Les horaires sont adaptés en fonction des différentes communes

2. *Vie quotidienne*

a. *Accueil du matin*

Les enfants arrivent suivant des horaires échelonnés et sont répartis dans les différentes salles d'activité. L'animateur leur propose des activités calmes adaptées. Chacun est libre de s'adonner à ses propres envies. L'enfant peut tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite (petites voitures, dînette, poupées...). L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur. Les enfants peuvent dès que la météo le permet profiter d'un espace vert ; l'association a depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballons, jeux, cordes à sauter, raquettes, échasses...)

Avant le départ à l'école, les enfants prennent soin de ranger leurs jeux.

b. *Pause méridienne :*

La pause méridienne est un temps qui doit être agréable et convivial, un temps de détente pour l'enfant.

Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».

Pour cela, les animateurs aménagent l'espace et les différents temps de service pour les rendre fonctionnels et adaptés. Ils doivent faire preuve de cohésion, de cohérence et avoir un rôle éducatif. Les animateurs mangent à table avec les enfants.

Le temps du repas doit permettre l'apprentissage de l'autonomie (l'enfant peut distribuer le pain, aider au service et au débarrassage à table…).

Un seul service de restauration est organisé sur chacun des deux sites, Fixem et Beyren-lès-Sierck.

Les temps autour du repas sont avant tout des **temps de détente** et de **libre épanouissement.**

Avant chaque repas, l'équipe d'animation s'assurera que :

- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table pour des raisons d'hygiène et afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- Les enfants peuvent s'installer à une table selon leurs affinités, dans la mesure du possible. Toutefois, l'animateur peut proposer à un enfant de changer de place si son comportement perturbe le déroulement du repas.

Au cours du repas l'animateur veillera à ce que chaque enfant :

- Ait au moins un apport conséquent au moment de la prise du repas.
- Soit invité à goûter les aliments, sans être forcé.
- Mange du pain en quantité adaptée
- Ne joue pas avec la nourriture et ne la gaspille pas.

Avant ou après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :

- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin qu'ils puissent se détendre et se divertir.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui, par beau temps et selon la demande des enfants, restent privilégiés.

Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir-être, du soin et de l'hygiène. Chaque enfant prendra le temps de manger à son rythme.

Les enfants participent au service selon leur âge et leurs possibilités. Les animatrices les accompagnent pour adapter les quantités à leur faim et limiter le gaspillage.

Les enfants seront également mis à contribution sur la base du volontariat pour la distribution du pain et du fromage.

Nous inviterons les enfants à goûter les aliments, sans les forcer, en leur proposant de petites quantités.

Nous mettrons tout en œuvre pour donner à l'enfant un repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Le repas est le moment de faire découvrir à l'enfant des plats, des produits, des saveurs, des odeurs et des couleurs qu'il ne connait pas ou qu'il n'a pas l'habitude de trouver dans son assiette.

À la fin du repas, les enfants participent au débarrassage. Ils rassemblent leurs assiettes, les verres et les couverts et participent au nettoyage de la salle.

Chaque site fonctionne avec un seul service de repas. Les effectifs peuvent varier selon les jours et sont vérifiés quotidiennement.

c. *Temps calmes et repos :*

Les enfants n'ayant pas toujours conscience de leur besoin de repos, des temps calmes sont proposés afin de respecter le rythme physiologique de chacun.

Groupe de 6/12 ans :

Pour ce groupe, le temps est orienté vers un « temps libre » où l'enfant organise avec ou sans copain son activité : jeux de société, lecture... Le tout dans le calme. Des jeux collectifs pourront également être proposés aux enfants qui le souhaitent.

Groupe des 3/6 ans : Une petite histoire ou un jeu calme sera proposé.

d. *Accueil du soir et après-midi :*

Tout d'abord, suivant la météo un temps libre à l'extérieur pourra être proposé aux enfants pour leur permettre de se détendre et de se défouler après leur journée d'école.

Les enfants prendront ensuite le goûter.

Une attention particulière sera portée à l'équilibre alimentaire tout au long de l'année, notamment lors des goûters. Selon les recommandations de la diététicienne du FJT, le goûter comprend un fruit (fruit frais, jus ou compote), un produit laitier et un produit céréalier. Ces aliments peuvent prendre différentes formes : fromage avec du pain, yaourt, lait, céréales, gâteau ou pain accompagné de chocolat. Lorsqu'une portion de fromage avec du pain est proposée, aucun gâteau ni chocolat n'est ajouté, afin de limiter l'apport en glucides.

Après le goûter, des animations variées sont proposées selon l'âge des enfants. Les animateurs prennent en charge leurs groupes dans les espaces prévus.

Chaque espace est aménagé pour répondre aux besoins des enfants et offrir des conditions d'accueil adaptées. Plusieurs ateliers sont proposés.

L'équipe d'animation restera toujours à l'écoute des enfants afin de diversifier les animations de la journée. Pour cela, nous aménagerons différents coins comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeu.

Comme à l'accueil du matin, les enfants pourront dès que la météo le permettra jouer dans le parc de jeux extérieur ou la cour de l'école en fonction des sites.

3. *Axes de Travail /Thématique*

Axes de travail proposés par le conseil d'administration :

Soutien à la Parentalité

Le soutien à la parentalité suppose de prendre en compte les représentations du rôle parental, les difficultés rencontrées et les besoins exprimés par les familles.

Nous considérons les parents en difficulté comme des personnes à accompagner. Nous leur proposons de l'aide et du soutien, sans les culpabiliser.

L'enfant est un individu à part entière qui mérite attention, écoute et respect.

Les enfants ont des besoins qu'il s'agit de prendre en considération afin de favoriser un développement optimal à tous les niveaux : physique, cognitif, affectif et social.

La parentalité apparaît comme un processus qui se développe et implique des compétences à acquérir.

La valorisation de la parentalité reflète les transformations des modalités d'intervention sociale.

L'enfant en souffrance ne doit pas être corrigé ou puni mais il doit être aidé et protégé.

Mieux vivre avec la Planète

Retrouver le contact avec la nature, comprendre son fonctionnement et l'influence des activités humaines, s'initier aux techniques écologiques.

Les enjeux écologiques, individuels et collectifs, concernent chacun au quotidien. Les mentalités et les comportements doivent évoluer. L'éducation à l'environnement permet d'accompagner ce changement dès le plus jeune âge. Nous souhaitons sensibiliser les enfants au respect de l'environnement pour les aider à devenir des adultes responsables.

La qualité – L'efficacité – L'excellence

Proposer des activités encadrées par un personnel qualifié.

Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est passer d'un univers à un autre, de l'école à la famille ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans sa journée et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable et ne soit pas vécu comme trop long.

Cela passe par la formation des professionnels mais aussi le respect de la sécurité physique et psychique des mineurs dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, mais aussi par la qualité des activités proposées…

Autres axes de travail proposés par l'équipe d'animation :

Les grands jeux :

Des grands jeux peuvent être proposés avant chaque période de vacances. L'esprit d'équipe sera favorisé. Les enfants seront plongés dans un monde imaginaire. Le jeu devra être introduit par une histoire comportant un but à atteindre en équipe (trouver le trésor, retrouver le père Noël disparu, sauver la planète…). Les animateurs seront déguisés afin de faciliter l'immersion des enfants. Il pourra y avoir un décor…

Les journées à thèmes :

Une fois par trimestre, l'équipe organisera un repas à thème sur chaque structure. Ces repas, surprises pour les enfants, leur permettent de vivre un moment exceptionnel, afin de les sortir de leur quotidien. Les structures seront décorées, l'équipe pédagogique déguisée et des animations en lien avec le thème du repas seront mises en place.

a. APS

Les orientations pédagogiques retenues pour les activités durant l'année scolaire 2026-2027 sont les suivantes :

Elles s'inscrivent dans le thème **« Avec nos idées, construisons de grandes choses »**.

Ce thème invite les enfants à devenir acteurs de leurs loisirs et à découvrir ce qu'ils peuvent accomplir ensemble. En réunissant leurs idées, leurs envies et leurs talents, ils pourront imaginer des projets et participer à leur réalisation. Nous souhaitons leur faire découvrir que chacun peut apporter quelque chose au groupe et que la contribution de tous permet d'aller plus loin.

Les accueils périscolaires de **Fixem et Beyren** offriront un cadre dans lequel les enfants pourront proposer, expérimenter et faire des choix. Des temps de discussion seront organisés pour recueillir leurs suggestions, échanger sur leurs découvertes et décider collectivement de certaines actions. Ils seront accompagnés pour passer de l'idée à la réalisation : définir ce qu'ils souhaitent faire, identifier le matériel nécessaire, se répartir les tâches et découvrir le résultat de leur travail.

Les animations favoriseront la curiosité et l'ouverture culturelle à travers des expériences variées : créations artistiques, découvertes du monde, activités d'expression, jeux et défis collectifs. Les enfants seront encouragés à essayer, à chercher différentes solutions et à apprendre de leurs expériences. La démarche, les efforts et le plaisir de participer auront autant de valeur que la réalisation finale.

Construire ensemble suppose également d'apprendre à écouter, à respecter des points de vue différents et à trouver des accords. Une place sera donc accordée à la coopération et à la bienveillance dans les activités comme dans les moments du quotidien. Des responsabilités adaptées permettront aux enfants de s'investir dans le fonctionnement de leur périscolaire et de prendre progressivement confiance en leurs capacités.

La coopération entre les sites de **Fixem et Beyren** permettra de partager des idées et de préparer des projets communs. Des rencontres, des grands jeux ou des manifestations pourront être organisés en fonction des possibilités de chaque structure. Ces occasions favoriseront les échanges entre les enfants des deux sites et leur permettront de contribuer à des réalisations collectives.

Les projets pourront également donner lieu à des moments de partage avec les familles. Présenter une création, expliquer une démarche ou participer à une manifestation permettra aux enfants de mettre en valeur ce qu'ils ont accompli. Les relations avec les écoles et les partenaires locaux pourront enrichir ces projets par des échanges, des découvertes et des contributions complémentaires.

Les enfants de maternelle et de l'élémentaire exploreront des thèmes communs selon des approches adaptées à leurs besoins et à leur développement. Les équipes veilleront à proposer différentes façons de participer, afin que chacun puisse s'exprimer et avancer à son rythme. Des espaces de jeux libres et de détente resteront accessibles pour respecter le besoin de repos et les choix des enfants.

Au sein des équipes d'animation des deux sites, la préparation et le suivi des projets reposeront sur la concertation et la mise en commun des compétences. Les observations des animatrices et les retours des enfants permettront d'ajuster les propositions tout au long de l'année. Le thème **« Avec nos idées, construisons de grandes choses »** prendra ainsi vie dans des expériences où chacun pourra découvrir le plaisir d'imaginer, d'agir et de réussir avec les autres.

4. Types d'activités

a. Activités libres

Le jeu libre répond au besoin de l'enfant de découvrir, d'apprendre et d'entrer en relation avec les autres. Il développe son autonomie, sa créativité et sa confiance en lui en lui permettant de faire ses propres choix. Dans un cadre sécurisant, l'enfant dispose d'une liberté d'initiative. Jouer avec les autres lui apprend à s'affirmer, à réguler ses émotions, à négocier et à créer des liens.

Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse profiter de moments propres à lui en fonction de ses besoins et de ses envies, différents espaces spécifiques sont aménagés par l'équipe pédagogique. Les espaces ainsi organisés représentent un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer. Ces aménagements permettent à l'enfant d'évoluer en autonomie tout en restant sous la surveillance des animateurs. Il est demandé aux animateurs lors de ces temps d'être bien positionnés dans l'espace de jeu afin de pouvoir intervenir facilement dès que cela s'avère utile.

Ces temps d'activités libres ont lieu les matins, durant la pause méridienne, lors du départ échelonné le soir ou à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant. Les enfants peuvent dès que la météo le permet profiter des espaces verts en jouant à l'extérieur.

b. *Activités improvisées*

Les activités improvisées peuvent être des activités proposées par les enfants.

L'objectif est de permettre à l'enfant d'être acteur de sa journée, en respectant son rythme. Nous partons de l'enfant et de ses centres d'intérêt. Le choix de l'activité nait d'un intérêt, d'un besoin. L'enfant est amené à faire des choix.

L'animateur accompagne l'enfant dans ses choix et l'aide à organiser l'activité, notamment à rechercher le matériel nécessaire.

Des temps d'échange sont organisés par les animateurs afin de recueillir les besoins et les envies des enfants. L'enfant peut exprimer ses souhaits et n'est pas obligé de participer à une activité déjà préparée.

Il est possible pour un animateur de remplacer son activité prévue au planning, par une activité plus appropriée à la météo, au groupe d'enfants.

c. *Activités encadrées :*

L'activité est choisie, proposée et mise en place par l'animateur. Les enfants doivent cependant pouvoir exprimer leur créativité, prendre du plaisir à jouer et à communiquer. Tout est mis en place pour que l'enfant puisse s'exprimer. Une activité peut être organisée (aménagement de l'espace, composition du groupe, choix du jeu ou de l'animation, préparation du matériel…) et pour autant laisser place à la créativité de l'enfant.

Ces animations sont proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe pédagogique. Ces axes permettent de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants. Les activités encadrées sont adaptées au développement de l'enfant.

La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet.

Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité.

Les activités manuelles, musicales et d'expression favoriseront l'imagination et la créativité de chaque enfant.

Les jeux et activités sportives favoriseront le respect, la socialisation, la notion d'équipe, l'épanouissement et le plaisir. Les activités seront adaptées à l'âge et à la capacité du public.

Calendrier prévisionnel des animations de Beyren

1er trimestre : À la découverte de l'imaginaire

2e trimestre : À la découverte de soi et des autres

3e trimestre : À la découverte de l'eau

Lundi : Parlons des émotions

Mardi : Libérer les émotions (Jeu – Sport)

Jeudi : Préparons Halloween

Vendredi : Mots d'enfants

À BEYREN

1er trimestre : À la découverte de l'imaginaire

« Avec nos idées, construisons de grandes choses »

Du 1er septembre au 16 octobre 2026 : « Monstres et émotions »

Durant cette période, les enfants découvriront l'univers des monstres imaginaires et d'Halloween à travers des activités créatives, des jeux et des histoires. Ce thème servira de support pour explorer les émotions : la joie, la tristesse, la peur, la colère ou encore la surprise. L'objectif sera d'aider chaque enfant à reconnaître ce qu'il ressent, à mettre des mots sur ses émotions et à mieux comprendre celles des autres.

Reconnaître et exprimer ses émotions

Des lectures d'albums, des jeux de mime et des temps de discussion permettront aux enfants d'identifier différentes émotions et les situations qui peuvent les provoquer. La création de monstres représentant une émotion leur donnera la possibilité de s'exprimer à travers les couleurs, les formes et les expressions du visage. Les enfants pourront partager leurs ressentis à leur rythme, sans être obligés de parler devant le groupe.

Apprendre à gérer ses émotions et à respecter celles des autres

L'équipe accompagnera les enfants dans la recherche de moyens simples pour retrouver leur calme : respirer doucement, demander de l'aide, faire une pause ou expliquer ce qui les dérange. Les échanges permettront de rappeler que toutes les émotions peuvent être accueillies, mais que certains comportements, comme frapper ou insulter, ne sont pas acceptables. Les enfants seront encouragés à écouter leurs camarades, à respecter leurs réactions et à proposer leur aide.

Développer la créativité et la coopération

La fabrication de monstres, de masques et de décorations d'Halloween permettra de développer l'imagination, la motricité fine et l'autonomie. Les enfants pourront choisir leurs matériaux, expérimenter différentes techniques et participer à une réalisation collective. Des jeux coopératifs autour de ce thème favoriseront l'entraide, la communication et la participation de chacun, en valorisant les idées et les efforts de tous.

Aborder Halloween dans un cadre rassurant

À l'approche du 31 octobre, Halloween sera abordé de manière ludique, en privilégiant des monstres amusants et des histoires adaptées à l'âge des enfants. L'équipe restera attentive aux sensibilités de chacun : les activités ne chercheront pas à provoquer la peur et les enfants pourront choisir une autre proposition s'ils ne se sentent pas à l'aise.

Prolonger ce travail tout au long de l'année

Les outils créés pendant cette période, comme une roue des émotions, des cartes illustrées ou un tableau « Comment je me sens aujourd'hui ? », pourront être réutilisés au quotidien. Ils serviront de supports lors des temps d'accueil, des échanges en groupe ou des désaccords entre enfants, afin de les aider à exprimer leurs besoins et à rechercher ensemble des solutions.

— Du 2 novembre au 18 décembre : « Contes et légendes »

Durant cette période, les enfants découvriront l'univers des contes et des légendes à travers des lectures, des activités créatives et des jeux d'expression. À l'approche de Noël, ce thème permettra également d'explorer les fêtes et les traditions célébrées dans différents pays à cette période de l'année. Ces découvertes favoriseront l'imagination, la curiosité et l'ouverture aux autres cultures, dans le respect des croyances et des habitudes de chaque famille.

Développer l'écoute, le langage et l'imagination

Des lectures de contes et d'histoires variées seront proposées pour permettre aux enfants de découvrir des personnages, des lieux et des aventures. Les échanges autour des récits les aideront à enrichir leur vocabulaire, à comprendre le déroulement d'une histoire et à exprimer leurs idées. Ils pourront imaginer une autre fin, inventer un personnage ou construire ensemble un conte, chacun contribuant selon son âge et ses capacités.

Découvrir les fêtes et les traditions du monde

À travers des histoires, des images, des musiques et des créations, les enfants découvriront différentes façons de célébrer Noël ainsi que d'autres fêtes de cette période. Ils pourront comparer les décorations, les repas et les coutumes, et partager leurs propres traditions s'ils le souhaitent. L'objectif sera de développer leur curiosité et de leur apprendre à accueillir les différences avec respect, sans présenter une tradition comme supérieure à une autre.

Encourager la créativité et l'expression

La fabrication de marionnettes, de décors, de personnages ou d'un livre collectif permettra aux enfants de donner vie aux histoires découvertes. Des jeux de rôle, des mises en scène et des activités musicales leur offriront plusieurs façons de s'exprimer. Chaque enfant pourra trouver sa place selon ses envies : raconter, jouer un personnage, réaliser un décor ou participer aux bruitages.

Favoriser la coopération et le partage

Les réalisations collectives encourageront les enfants à échanger leurs idées, à se répartir les tâches et à s'entraider. Les contes seront également des supports pour aborder l'amitié, la solidarité, la générosité et le respect. L'équipe accompagnera les enfants dans leur réflexion en reliant ces valeurs à des situations concrètes de la vie quotidienne.

Valoriser les découvertes et les réalisations des enfants

Les créations pourront être présentées dans un espace d'exposition, réunies dans un recueil ou partagées lors d'un temps de lecture. Cette valorisation permettra aux enfants de prendre confiance en eux et de faire découvrir leurs productions aux autres. Les histoires et les supports réalisés pourront ensuite être réutilisés tout au long de l'année lors des temps calmes et des activités d'expression.

2e trimestre : À la découverte de soi et des autres

Du 4 janvier au 19 février : « Autour du Je / Jeu »

Durant cette période, les enfants apprendront à mieux se connaître et à découvrir les autres à travers le jeu. Des journées consacrées à leurs goûts, aux jeux de société et aux jeux sportifs leur permettront d'exprimer leurs envies, de développer leurs capacités et de partager des moments collectifs. Ce thème favorisera la confiance en soi, l'autonomie et le respect de chacun.

Encourager l'expression personnelle et la connaissance de soi

Des échanges, des dessins et des activités de présentation permettront aux enfants de partager ce qu'ils aiment : leurs loisirs, leurs jeux préférés ou leurs talents. Un panneau « Ce que j'aime » pourra être réalisé pour valoriser la diversité des centres d'intérêt du groupe. Chaque enfant pourra s'exprimer à son rythme, sans obligation de prendre la parole devant les autres.

Donner aux enfants une place dans l'organisation des journées

Les enfants seront invités à proposer des activités, à choisir certains jeux et à participer à leur préparation. Avec l'accompagnement de l'équipe, ils pourront installer le matériel, présenter une règle ou aider un camarade. Ces responsabilités, adaptées à leur âge, développeront leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives tout en tenant compte des envies du groupe.

Développer l'attention et la réflexion grâce aux jeux de société

Les jeux de société permettront de mobiliser la mémoire, la logique, l'observation et la prise de décision. Les enfants apprendront à attendre leur tour, à respecter les règles et à prendre soin du matériel. L'équipe les accompagnera pour accueillir la victoire ou la défaite, exprimer leurs émotions et poursuivre le jeu dans un climat respectueux. Des jeux coopératifs leur permettront également de réfléchir ensemble pour atteindre un objectif commun.

Développer les capacités motrices à travers les jeux sportifs

Des parcours, des jeux d'adresse et des défis collectifs permettront aux enfants de travailler leur équilibre, leur coordination et leur orientation dans l'espace. Les propositions seront adaptées aux possibilités de chacun, avec des règles pouvant évoluer pour faciliter la participation de tous. Le plaisir de bouger, l'entraide et le respect des consignes de sécurité seront au cœur des activités.

Favoriser les relations et le respect des différences

Le jeu sera un support pour apprendre à écouter, à encourager les autres et à résoudre les désaccords par le dialogue. Les enfants découvriront que chacun possède des préférences et des capacités différentes. L'équipe valorisera les efforts, les progrès et les gestes d'entraide afin que chacun puisse trouver sa place dans le groupe.

Permettre aux enfants de donner leur avis

En fin d'activité, des échanges courts permettront aux enfants de dire ce qu'ils ont apprécié, ce qui leur a semblé difficile et ce qu'ils souhaiteraient refaire. Leurs retours aideront l'équipe à adapter les propositions et à construire la suite du programme avec eux.

— Du 8 mars au 16 avril : « Voyage dans le monde »

Durant cette période, les enfants partiront à la découverte de différents pays à travers leurs histoires, leurs langues, leurs jeux, leurs arts et leurs traditions. Ce voyage permettra de développer leur curiosité et leur ouverture culturelle, tout en les sensibilisant à la diversité des modes de vie. Les activités les aideront à découvrir des différences, mais aussi des points communs entre les enfants du monde.

Découvrir le monde et construire des repères géographiques

À l'aide de cartes, d'un globe et de photographies, les enfants apprendront à situer les pays explorés et à découvrir leurs paysages. Un carnet de voyage ou une carte collective permettra de conserver une trace de chaque étape. Les plus jeunes pourront associer des images à des lieux, tandis que les plus grands pourront rechercher et présenter quelques informations simples.

Explorer les coutumes et la diversité des modes de vie

Des histoires, des documentaires adaptés et des échanges permettront de découvrir des fêtes, des habitudes quotidiennes et des formes d'habitat. L'équipe veillera à montrer qu'il existe plusieurs façons de vivre au sein d'un même pays. Les enfants pourront partager leurs connaissances ou leurs traditions familiales s'ils le souhaitent, sans avoir à représenter une culture ou un pays.

Découvrir d'autres langues et façons de communiquer

Les enfants pourront apprendre quelques mots, comme « bonjour » ou « merci », dans différentes langues, écouter des chansons et découvrir des écritures variées. Ces activités développeront leur écoute et leur intérêt pour d'autres façons de s'exprimer. Elles permettront également de valoriser les langues connues par les enfants du groupe.

Développer la créativité à travers les arts et les jeux

Des activités inspirées de techniques artistiques, de musiques et de jeux découverts dans les pays explorés seront proposées. Les enfants pourront réaliser des créations, expérimenter des rythmes ou apprendre un nouveau jeu collectif. L'équipe présentera l'origine des supports utilisés et encouragera chacun à apporter ses idées aux réalisations.

Encourager le respect, la coopération et l'ouverture aux autres

Les découvertes seront l'occasion d'échanger sur les ressemblances et les différences, de poser des questions et d'apprendre à éviter les moqueries et les jugements. Des projets collectifs, comme une exposition ou un grand jeu de voyage, permettront aux enfants de mettre en commun leurs découvertes et de s'entraider.

Valoriser les découvertes réalisées au fil du voyage

Les carnets, les créations et la carte collective pourront être présentés aux familles. À la fin de la période, les enfants seront invités à raconter une découverte qui les a marqués et à choisir un pays ou une tradition qu'ils aimeraient explorer davantage. Ces échanges permettront d'apprécier ce qu'ils ont retenu et de prolonger leur curiosité.

3e trimestre : À la découverte de l'eau

Du 3 mai au 2 juillet 2027 : « Sous l'océan » — hors jours de fermeture scolaire.

Durant cette période, les enfants exploreront l'univers des mers et des océans à travers des activités créatives, des jeux et des découvertes sur la vie marine. La réalisation de décorations permettra de transformer progressivement les espaces en un univers sous-marin construit avec les enfants. Ce thème favorisera leur imagination, leur curiosité et leur coopération, tout en les sensibilisant à la protection des milieux marins.

Découvrir les animaux marins et leurs milieux de vie

À travers des livres, des photographies et des supports documentaires adaptés à leur âge, les enfants découvriront différents animaux marins : poissons, tortues, méduses, pieuvres ou encore requins. Des jeux d'association, des devinettes et des échanges permettront de reconnaître leurs caractéristiques et de

comprendre leurs besoins. L'équipe les accompagnera dans la découverte de la diversité des milieux marins, du bord de mer aux profondeurs de l'océan.

Développer la créativité et la motricité fine

La création de poissons, d'algues, de coraux et de fresques collectives permettra aux enfants d'expérimenter différentes techniques : dessin, peinture, découpage, collage et assemblage. Ils seront encouragés à choisir leurs couleurs, leurs matériaux et leurs façons de réaliser les éléments du décor. L'utilisation de matériaux de récupération propres permettra également de réfléchir à la réutilisation des objets du quotidien.

Stimuler l'imagination et l'expression

Des histoires, des jeux de rôle et des activités d'expression inviteront les enfants à imaginer des aventures sous-marines. Ils pourront inventer un personnage, raconter son voyage ou créer ensemble une histoire autour de l'océan. Des jeux de mime et des activités musicales permettront d'explorer les déplacements des animaux et les sons associés à la mer, en offrant à chacun plusieurs façons de participer.

Favoriser la coopération à travers les jeux

Des parcours moteurs, des chasses au trésor et des défis collectifs autour de la mer seront proposés pour développer la coordination, l'écoute et l'entraide. Les enfants pourront, par exemple, retrouver les éléments d'un trésor, traverser un parcours imaginaire ou accomplir une mission de protection de l'océan. Les règles et les difficultés seront adaptées à l'âge et aux capacités de chacun, en privilégiant le plaisir de jouer ensemble.

Sensibiliser à la protection des mers et des océans

Les activités permettront d'aborder simplement les conséquences des déchets sur les animaux et leurs habitats. Des jeux de tri, des lectures et la création d'affiches aideront les enfants à identifier des gestes accessibles : jeter les déchets dans une poubelle, limiter les objets jetables et respecter les êtres vivants. L'objectif sera de leur montrer comment leurs actions quotidiennes peuvent contribuer à préserver l'environnement.

Valoriser la participation et les découvertes des enfants

Les décorations et les créations seront réunies dans un espace collectif que les enfants pourront présenter aux familles. Des temps d'échange leur permettront de raconter ce qu'ils ont appris, d'expliquer leurs réalisations et de partager leurs activités préférées. Cette valorisation renforcera leur confiance en eux et leur sentiment d'avoir contribué à un projet commun.

À FIXEM

— Programmation pédagogique de l'année scolaire 2026-2027

Les activités proposées à Fixem permettront aux enfants de s'exprimer, d'expérimenter et de participer à des projets collectifs. L'organisation hebdomadaire offrira des repères réguliers, tout en laissant une place à leurs propositions. Les activités seront adaptées à l'âge, aux capacités et au rythme de chacun.

Tout au long de l'année — Les lundis « Mots d'enfants »

Les lundis seront consacrés à l'expression des envies des enfants et au choix des activités. Ces temps leur permettront de proposer des idées, d'expliquer leurs préférences et d'écouter celles de leurs camarades. L'équipe les accompagnera pour construire des choix collectifs, en veillant à ce que chacun puisse participer.

Ce créneau permettra également de reprendre les réalisations commencées. Les enfants pourront avancer à leur rythme, chercher des solutions aux difficultés rencontrées et aller au bout de leurs projets. L'objectif sera de développer leur autonomie, leur persévérance et leur confiance en leurs capacités.

Premier trimestre — De septembre à décembre 2026

Durant ce trimestre, les enfants découvriront des activités associant créativité, mouvement et observation des saisons. Les projets leur permettront de prendre leurs repères dans le groupe et d'apprendre à réaliser ensemble.

Les mardis — « Safari mannequin saisonnier »

Ce projet permettra d'observer les changements de saison et de les traduire dans des créations autour d'un mannequin. Les enfants pourront imaginer des tenues et des accessoires en s'inspirant des couleurs, de la météo et des éléments caractéristiques de l'automne puis de l'hiver.

Le dessin, le découpage, le collage et l'assemblage favoriseront la motricité fine et l'expérimentation de différents matériaux. La réalisation collective encouragera les enfants à partager leurs idées, à se répartir les tâches et à faire évoluer leur création au fil des saisons.

Les jeudis — Activités sportives

Des jeux collectifs, des parcours moteurs et des activités d'adresse permettront de développer l'équilibre, la coordination et l'orientation dans l'espace. Les enfants apprendront à écouter les consignes, à respecter les règles et à prendre soin d'eux-mêmes et des autres.

L'équipe privilégiera le plaisir de participer, les progrès personnels et l'entraide. Les règles et le matériel pourront être adaptés pour permettre à chaque enfant de trouver sa place.

Les vendredis — « Pixels »

Les activités autour des pixels permettront de créer des images à partir de petits éléments disposés sur un quadrillage. Les enfants pourront reproduire des modèles ou inventer leurs propres personnages et motifs.

Ces réalisations développeront l'attention, le repérage dans l'espace, la précision et la patience. L'équipe accompagnera progressivement les enfants dans la préparation de leur création et valorisera leurs recherches autant que le résultat obtenu.

Vendredi 20 novembre — Un thème choisi par les enfants

Cette journée permettra aux enfants de participer à la construction du programme. Un temps d'échange sera organisé en amont pour recueillir leurs propositions et choisir ensemble un thème réalisable.

Les enfants pourront contribuer à la préparation des activités et du matériel. Ce projet leur permettra de découvrir comment une idée devient une réalisation, en tenant compte des envies du groupe et des contraintes d'organisation.

La préparation de la fête de Noël

Les enfants pourront participer à la réalisation de décorations et aux préparatifs de la fête de Noël. Ces activités favoriseront la créativité, la coopération et le plaisir de préparer un moment partagé avec les familles. Les contributions de chacun seront valorisées, avec des tâches adaptées aux différents âges.

Deuxième trimestre — De janvier à fin mars 2027

Ce trimestre sera consacré à la découverte de la nature et à l'observation de ses transformations. Les activités autour de la forêt et du jardin permettront de développer la curiosité, la patience et le respect du vivant.

Les mardis — « Safari mannequin saisonnier »

Le projet se poursuivra avec la création de nouvelles tenues et de nouveaux accessoires inspirés de l'hiver puis de l'arrivée du printemps. Les enfants pourront comparer leurs réalisations et expliquer les changements apportés.

Cette continuité leur permettra de réinvestir les techniques découvertes, de gagner en autonomie et de mesurer leurs progrès. Ils seront encouragés à essayer de nouvelles solutions et à s'entraider.

Les jeudis — « La forêt »

À travers des livres, des images, des jeux et, lorsque cela sera possible, des observations à l'extérieur, les enfants découvriront les arbres, les animaux et les autres êtres vivants de la forêt.

Des jeux d'association, des créations et des activités sensorielles permettront de reconnaître des formes, des textures et des traces. L'équipe les sensibilisera au respect des habitats : observer sans abîmer, laisser les animaux tranquilles et préserver les lieux.

Les vendredis — « Le jardin fleuri »

Les enfants découvriront les besoins des plantes à travers des semis ou des plantations adaptés aux possibilités du site. Ils pourront participer à la préparation, à l'arrosage et à l'observation de la croissance.

Un carnet ou un tableau illustré permettra de garder une trace des évolutions. Ces activités développeront le sens des responsabilités et la patience, tout en montrant que prendre soin du vivant demande une attention régulière. Des créations autour des fleurs pourront compléter les découvertes.

Vendredi 2 avril — Une journée sportive

Dans le prolongement du deuxième trimestre, une journée sportive permettra aux enfants de participer à des défis moteurs et à des jeux collectifs. Ils pourront contribuer au choix des épreuves et à la préparation du matériel.

Les activités favoriseront la coopération, le respect des règles et la découverte de leurs capacités. Les efforts, les encouragements et la participation seront valorisés, afin que chacun puisse vivre une expérience positive.

Troisième trimestre — D'avril à juin 2027

Durant ce trimestre, les enfants découvriront de nouveaux horizons et participeront à des projets d'expression collective. Les activités permettront de mobiliser les compétences acquises au cours de l'année : proposer, créer, coopérer et présenter une réalisation.

Les mardis — « Afrique »

Les enfants découvriront plusieurs pays du continent africain à travers des cartes, des histoires, des musiques, des jeux et des œuvres artistiques. L'équipe veillera à présenter la diversité des paysages, des cultures et des modes de vie.

La réalisation d'un carnet de découverte ou d'une carte collective permettra de conserver une trace des activités. Les échanges développeront la curiosité et le respect des différences, en évitant de réduire un continent à une seule culture.

Les jeudis — « Safari mannequin saisonnier »

Les créations autour du mannequin évolueront avec le printemps puis l'approche de l'été. Les enfants pourront proposer de nouvelles associations de couleurs, de matières et d'accessoires.

Ce dernier volet permettra de renforcer leur autonomie dans la conception et la réalisation. Une présentation des créations pourra les inviter à expliquer leurs choix et à retracer l'évolution du projet au fil de l'année.

Les vendredis — Projet vidéo

Les enfants participeront à la création d'une vidéo collective : choix du sujet, invention d'une histoire, préparation des décors et répartition des rôles. Ils découvriront les étapes nécessaires pour passer d'une idée à une production commune.

Chacun pourra contribuer selon ses envies, en jouant un personnage, en réalisant des accessoires, en racontant l'histoire ou en participant à la préparation technique avec l'adulte. Ce projet développera l'expression orale, l'imagination, l'organisation et la coopération. L'équipe veillera aux autorisations nécessaires concernant l'image des enfants et aux conditions de diffusion.

Une journée sur le thème du camping

Une journée consacrée à l'univers du camping permettra de découvrir la vie en plein air à travers des jeux, des installations et des activités adaptées au site. Les enfants pourront participer à l'aménagement d'un campement symbolique et à des défis collectifs.

Ces propositions favoriseront l'autonomie, l'organisation et l'entraide. Elles permettront également d'aborder les gestes utiles pour respecter la nature, ranger le matériel et prendre soin d'un espace partagé.

Une exposition photographique avec les enfants et les parents — Date à définir

Une exposition permettra de partager les moments et les réalisations de l'année. Les enfants pourront participer à la sélection des photographies autorisées, à la création des légendes et à l'installation.

Ce projet valorisera leur implication et leur donnera l'occasion de raconter leurs découvertes aux familles. Il favorisera également les échanges entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.

La préparation de la kermesse

Les enfants pourront contribuer à la préparation de la kermesse en proposant des idées de jeux, en réalisant des décorations et en testant certaines activités. Cette participation leur permettra de s'investir dans un événement collectif et de mobiliser leur créativité.

L'équipe les accompagnera dans la répartition des tâches et la réalisation des préparatifs, en valorisant l'entraide et le plaisir de construire ensemble.

Pendant ces temps, les enfants peuvent choisir de participer ou non aux animations. Ils peuvent profiter des espaces aménagés et des jeux disponibles dans la structure, sous la surveillance d'un animateur. Ils peuvent également rejoindre l'animation proposée à tout moment.

Grands jeux

Les grands jeux restent toujours un temps fort pour les enfants. Cela implique un temps plus important de préparation.

Une histoire est imaginée pour annoncer le jeu. Chaque animateur se déguise pour rendre l'histoire encore plus vraisemblable et donner un côté plus festif au jeu. Les enfants sont autonomes, ils forment des équipes qui se déplacent dans les différents ateliers proposés suivant le thème choisi.

Projets enfants parents

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration et l'équipe pédagogique souhaitent créer des moments privilégiés où enfants et parents peuvent partager ensemble.

L'objectif est de permettre aux enfants de présenter leurs réalisations à leurs parents ou de partager une animation avec eux.

Les manifestations représentent le moment privilégié pour ces échanges.

Ces moments privilégiés permettront aux enfants, aux familles et à l'équipe d'animation de partager un moment convivial.

Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune

Participation aux manifestations locales organisées sur les communes. L'équipe d'animation mobilisera les enfants sur la base du volontariat, en réalisant des décorations, jeux, animations…

Ainsi, les enfants pourront être acteurs de la vie locale.

Mobilisation en fonction des opportunités

Participation aux animations, projets mis en œuvre par nos partenaires (Ligue de l'enseignement, Centres sociaux, associations locales organisant des accueils collectifs de mineurs…).

Ex : rallye de la citoyenneté, concours vidéo…

Les projets ne sont pas exhaustifs, ils pourront être complétés tout au long de l'année.

C. ORGANISATION DE L'ESPACE

1. Les structures:

FIXEM

Aménagement des locaux

- Au rez-de-chaussée : une grande salle utilisée pour les repas, les activités et les jeux ; des sanitaires et un espace cuisine.
- À l'étage : deux bureaux, une salle d'activités et de jeux, ainsi que des sanitaires.
- À l'extérieur : une cour d'école entièrement fermée.
- La pharmacie et les PAI sont rangés dans le bureau du coordinateur.

Fixem — salle d'activités (photographies du PP 2024-2025).



BEYREN-LÈS-SIERCK

Aménagement des locaux

- Une grande salle principale accueille les activités, les repas et les jeux. La structure dispose également d'une salle de motricité.
- Les locaux comprennent deux bureaux, un espace cuisine, des sanitaires adaptés aux enfants et des vestiaires pour les animateurs.
- À l'extérieur : une cour d'école entièrement fermée et un city stade.
- La pharmacie et les PAI sont rangés dans le bureau du coordinateur.

Beyren-lès-Sierck — salle de restauration et salle de motricité (photographies du PP 2024-2025).





2.Espaces occasionnels :

Lieux à Fixem	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
City stade, parcours de santé, stade de football	Espaces situés à la sortie de Fixem, utilisés selon l'activité et les conditions de sécurité.	Itinéraire à reconnaître et à inscrire sur la fiche de sortie avant chaque déplacement.

Lieux à Beyren-lès-Sierck	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Espaces extérieurs et lieux de proximité	Cour d'école fermée et city stade accessibles selon l'organisation de l'accueil.	Accès et itinéraire sécurisé à vérifier sur place avant la sortie.

Les animatrices tiendront systématiquement à jour la fiche de sortie, en indiquant le chemin emprunté (le plus court et le plus sécurisé dans tous les cas).

2. *Structures ou lieux lors d'une prestation*

	Établir des règles de sécurité	Trousses de secours, fiches
Salles des fêtes de Fixem et de Beyren-lès-Sierck	et des consignes, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises lors de tout transfert ou déplacement.	sanitaires, numéros d'urgence, numéro du coordinateur

D. DÉPLACEMENT

1. *À pied :*

Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.

Les enfants se rangent deux par deux.

Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.

L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.

L'animateur compte les enfants pour vérifier que le nombre de présents correspond à la liste de pointage.

Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin.

Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.

→ Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.

→ Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus

possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.

→ Pour traverser, privilégier les passages pour piétons, attendre l'arrêt effectif des véhicules et encadrer le groupe sans exposer les enfants ni les animateurs à la circulation.

→ Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.

→ Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeux, piscine, etc.).

→ S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.

→ Lors des trajets cantine, les fiches sanitaires de liaison restent à disposition dans le lieu de rangement habituel.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

2. *Véhicule :*

Dispositions générales :

Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs consultent le document affiché « Organisation des trajets ».

Lors d'une sortie de la structure, ne pas oublier :

→ les fiches sanitaires,

→ une trousse de secours,

→ la liste des enfants,

→ Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU…).

Trajet en véhicule de l'association :

→ Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise au coordinateur qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.

→ S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement au coordinateur.

→ Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.

→ Vérifier que le matériel transporté est rangé dans le coffre et correctement immobilisé. Aucun objet ne doit encombrer le tableau de bord ni gêner la visibilité du conducteur.

→ Utiliser pour chaque enfant un dispositif de retenue homologué adapté à sa morphologie et aux indications du fabricant.

→ Installer les enfants de moins de 10 ans à l'arrière. Toute exception doit répondre aux conditions réglementaires et être vérifiée avant le départ.

→ Respecter le nombre de places autorisées du véhicule, en comptant tous les passagers, enfants et adultes.

→ Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).

→ Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.

→ Aider les plus petits à monter ou à descendre.

→ En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boîte à gants. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :

- Se munir du gilet de signalisation
- Placer le triangle à environ 30 mètres en amont, ou plus si nécessaire, uniquement si cette opération ne met personne en danger.
- Mettre les enfants en sécurité (derrière la glissière de sécurité s'il y en a une).
- Prévenir les secours, s'il y a lieu
- Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

Que doit faire l'association le cas échéant :

- Envoyer un véhicule accompagné de deux animateurs.
- Contacter un service de dépannage.
- Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
- Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

(1) Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B)

E. PROCÉDURE D'HYGIÈNE

1. Mesure d'Hygiène en règle générale :

→ Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,

→ Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,

→ Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,

→ Ne pas porter de bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,

→ Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,

→ Mettre un tablier propre lors de la réception,

→ Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,

→ Ne pas fumer au poste de travail,

→ Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,

→ Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,

→ Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,

→ Vider les bains-marie tous les jours,

→ Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement E3-102,

→ Nettoyer et désinfecter le réfrigérateur selon le plan de nettoyage. Consigner les contrôles sur l'enregistrement prévu et les transmettre au coordinateur.

→ Prévenir immédiatement la direction en cas de température non conforme aux denrées stockées et appliquer la procédure de gestion des non-conformités.

2. Le nettoyage des mains :

Comment se nettoyer les mains correctement ?

→ À défaut de robinet à commande non manuelle, utiliser une serviette à usage unique pour le fermer après le lavage des mains.

→ Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

Quand faut-il se nettoyer les mains ?

→ Avant de commencer le service,

→ Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),

→ Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc.),

→ Après avoir éternué ou toussé.

3. Réception des repas : (pour les personnes concernées)

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2 h avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain-marie, une fois par mois (70 °C),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et un masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Contrôler les denrées froides selon leur nature : au maximum +3 °C pour les préparations culinaires élaborées à l'avance ; respecter les températures prescrites pour les autres produits. Les ranger sans délai au réfrigérateur.
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (au moins 63 °C), puis la placer directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante.
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (au moins 63 °C), puis les placer directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante.
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. En cas de température non conforme au produit ou inférieure à +63 °C pour un repas livré en liaison chaude :
 - refuser les aliments,
 - mettre en place le repas de substitution,
 - remplir une fiche d'amélioration E2-301.

4. Le service des repas

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Vérifier la température des préparations froides selon le plan de maîtrise sanitaire, limiter leur temps hors réfrigération et servir sans délai.
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63 °C),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63 °C),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

(1) Cf. : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

VIII. ENCADREMENT

A. FONCTIONS ET RÔLES

Directrice générale :

- → Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
- → Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation…),
- → Gestion financière de l'ensemble de la structure,
- → Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels, techniques, financiers, logistiques et administratifs de l'ensemble des secteurs,
- → Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer le suivi pédagogique et financier ainsi que la coordination,
- → Veille réglementaire auprès des administrateurs et de l'équipe pédagogique,
- → Mise en place de formations internes répondant aux besoins du territoire et aux objectifs de l'association.
- → Participation au développement local,
- → Développement des actions à destination du public jeunes,
- → Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,
- → Développement des projets avec les autres associations locales.

Directeur multisite et coordinateur : Grégory VAJS — Master MEEF

- → Responsable de la mise en place du projet de l'association,
- → Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,
- → Lien avec le conseil d'administration,
- → Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité…),
- → Gestion administrative et financière des accueils, dans le cadre des responsabilités confiées par l'association.
- → Gestion du personnel / management / formation,
- → Coordination des activités,
- → Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
- → Encadrement et gestion des animateurs.

Le directeur multisite assure la direction et la coordination des deux accueils ; il n'est pas intégré à l'effectif d'animation retenu pour l'encadrement des groupes.

Animatrices référentes des sites :

→ Assurent le relais du directeur sur leur site,
→ Respectent le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Sont en lien direct avec le directeur,
→ Informent l'équipe pédagogique des décisions,
→ Veillent à la mise en œuvre des décisions prises lors des réunions pédagogiques,
→ Assurent le bon déroulement des temps d'animation,
→ Encadrent et animent la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagnent les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
→ Respectent la courbe d'activité,
→ Assurent la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadrent un groupe,
→ Rendent compte de leurs actions au moyen de fiches et de bilans.

Animateur :

→ Respecte le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Construit une relation de qualité avec les mineurs,
→ Encadre et anime la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagne les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
→ Respecte la courbe d'activité,
→ Assure la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadre un groupe,
→ Rend compte de ses actions au moyen de fiches et de bilans.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte chaque enfant en tant qu'individu à part entière.
- Il veille au langage employé avec l'enfant, à sa manière de lui parler et de lui présenter les choses.
- Il ne doit pas crier
- Il donne l'exemple par son comportement à table et accompagne les enfants avec une attitude respectueuse.

- Il fait part au coordinateur des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Le "NON" doit être expliqué et justifié
- C'est la compétence qui donne l'autorité ; un animateur compétent c'est :
 -> un animateur qui propose de vrais jeux
 -> un animateur qui chante de jolis chants
 -> un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et prendre du recul sur son action.
- Il travaille en collaboration avec le coordinateur.
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.)

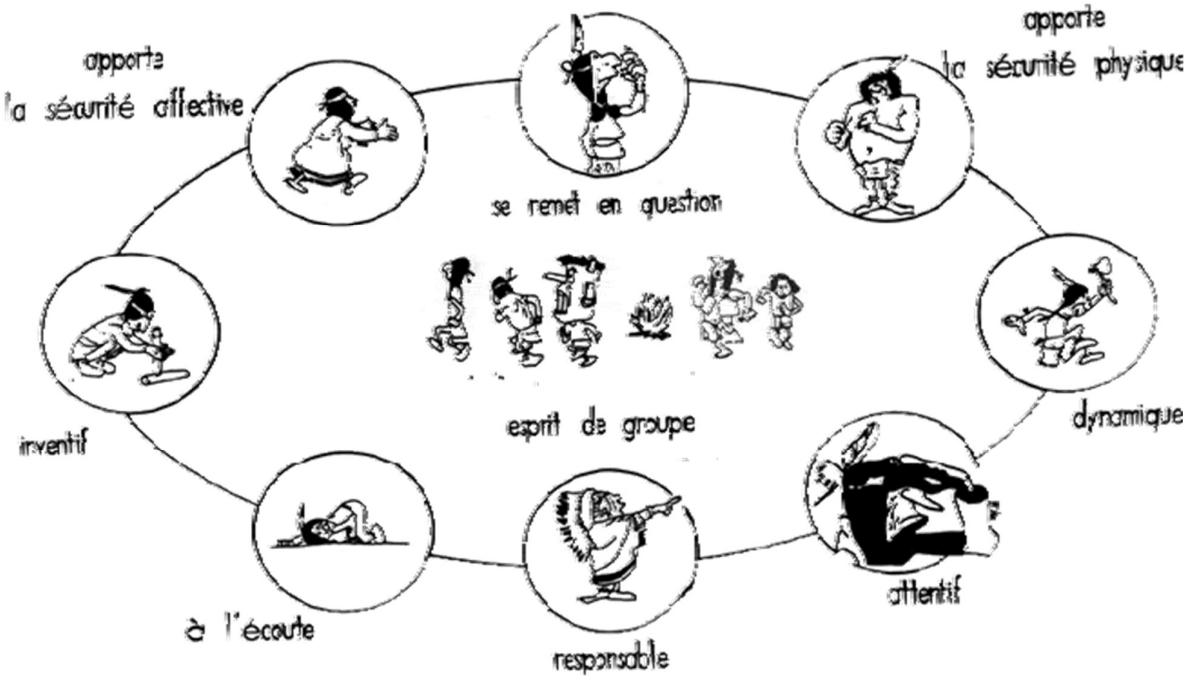
Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs d'un retour d'informations sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- Il n'y a pas de familiarité avec les parents

Il informe le coordinateur avant d'aborder avec les parents les difficultés rencontrées par leur enfant.

L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée par les parents.

En conclusion : L'animateur …



Être animateur : c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.

B. COMPOSITION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	DIPLÔME
VAJS	Grégory	Directeur multisite et coordinateur ; suivi sanitaire	Master MEEF
ZACCURI	Anne-Rose	Animatrice référente – Fixem ; suivi sanitaire	BAFA
TUBIA	Lindsay	Animatrice – Fixem	BAFA
MONTONE	Sabine	ATSEM – Fixem	Non qualifiée
SUPPA	Mélanie	Animatrice référente – Beyren ; suivi sanitaire	BAFA

NOM	PRÉNOM	FONCTION	DIPLÔME
REMY	Michèle	Animatrice – Beyren	BAFA
LALIN	Linda	Animatrice – Beyren	Non qualifiée
RITT	Anaëlle	Animatrice – Beyren	CAP petite enfance

C. LE CADRE ET LES RÈGLES PÉDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. À l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route…) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants :

- → De se sentir en sécurité,
- → De comprendre les limites posées et d'apprendre à les respecter,
- → De discuter avec l'adulte de ce qui est négociable et de ce qui ne l'est pas.

À l'équipe d'encadrement :

- → De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- → D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- → D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- → Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- → Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- → Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
- → Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- → Crier fort, puis très fort, puis de plus en plus fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
- → Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
- → Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
- → N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
- → Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Toute l'équipe devra :

- → Savoir être patiente, écouter, expliquer…

→ Être responsable

→ Prendre des initiatives

→ Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous, enfants et adultes. Nous nous construisons autour de valeurs et de repères : le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi et la morale. Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées aux situations. Ce cadre définit aussi un espace de liberté pour chacun.

D. RÉPARTITION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchie et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et de l'âge des enfants.

Rappel :

	6 ans et plus	Plus de 6 ans
APS	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14

E. ORGANISATION DES RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES MULTI-SITES

Les équipes de Fixem et de Beyren échangent avec le directeur pour préparer les activités et suivre les orientations pédagogiques communes.

Afin que l'équipe pédagogique puisse organiser son travail, une réunion d'équipe est programmée chaque mois sur chaque site. Lors de cette rencontre, les points suivants seront évoqués :

- Le projet pédagogique,
- La sécurité,
- L'encadrement,
- Les activités,
- Travailler ensemble sur les animations et projets d'activités, évoquer la coordination,
- Les règles HACCP…

Les animateurs disposent de leur planning pour anticiper et préparer leurs activités. Les réunions leur permettent de s'organiser avec leurs collègues.

Les réunions mensuelles permettent de coordonner les animations et de partager les expériences. L'équipe y examine les difficultés rencontrées avec un enfant ou lors d'une activité, afin d'en

comprendre les causes et de rechercher des solutions. Ces échanges contribuent à la formation des animateurs, à l'organisation des activités et à l'adaptation du fonctionnement.

Elles sont très importantes car elles donnent la possibilité à chacun de s'exprimer.

L'équipe veille à préserver la qualité des relations entre collègues et avec les enfants. Les difficultés sont abordées rapidement et avec respect afin de rechercher des solutions et d'éviter qu'elles ne s'installent.

F. MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE EN MULTI-SITE

Direction : Grégory VAJS assure la direction et la coordination des accueils de Fixem et de Beyren-lès-Sierck. Il accompagne les équipes et veille à la mise en œuvre du projet pédagogique sur les deux sites.

*** Les animatrices référentes sont Anne-Rose ZACCURI à Fixem et Mélanie SUPPA à Beyren. Elles assurent le lien avec Grégory VAJS et veillent au fonctionnement quotidien de leur site.**

*** Équipe d'animation : les réunions mensuelles permettent de préparer les activités, de partager les observations et de maintenir une cohérence de fonctionnement entre les sites.**

*** Réunions d'équipe : à Fixem, un vendredi par mois à 14 h 30 ; à Beyren, un mardi par mois à 14 h 30. Ces réunions constituent un temps d'échange et de préparation pour chaque équipe.**

* **Bilans trimestriels** : ils feront l'objet d'une réunion spécifique avec l'ensemble de l'équipe. Des spécificités par site seront ajoutées.

*** Répartition des animateurs** : les animateurs pourront être amenés à changer de commune pour l'encadrement d'activité. Des plannings précisant le temps de travail ainsi que le lieu seront affichés dans chaque site.

La directrice générale de l'association peut également intervenir en appui des équipes si nécessaire.

G. PAUSES

Des temps de pause seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

H. ÉVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

1. Déroulement

→ En début de stage, une évaluation permet de faire le point sur les acquis et les attentes du stagiaire, ainsi que sur les attentes et les objectifs fixés par la direction.

→ Tout au long du stage, un accompagnement, une écoute et une aide sont proposés pour soutenir les apprentissages du stagiaire. Il peut s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique et l'équipe de direction.

→ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.

→ En fin de stage, le stagiaire fait le bilan de son expérience, évalue ses acquis et formule ses observations.

2. Grille d'évaluation

ÉVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
I=Insuffisant M=Moyen B =Bien				
LE SAVOIR-ÊTRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Être présent et disponible				
Être empathique, ouvert				
Être dynamique et moteur				
Être organisé, gérer mon rythme				
Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
LE SAVOIR				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				
Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer				
Identifier les partenaires				
LE SAVOIR-FAIRE				
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation				
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs				
Élaborer des objectifs pédagogiques				
Rédiger un projet pédagogique				
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant				

ÉVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
Prendre des décisions et les argumenter				
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité				
Recruter				
Manager				
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail				
Évaluer des actions, un projet				
APTITUDES				
Être initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique				
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation				
Être garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs				
Être garant de la communication interne et externe				
Être garant de la gestion budgétaire et administrative				
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression				
Ne doit pas avoir de comportements ni d'attitudes				
Contraires à la loi française ou à celle du pays d'accueil				
Non respectueux des autres personnes				
Non respectueux des locaux et du matériel				
Pouvant mettre en danger la sécurité physique ou morale des autres				
Pouvant le mettre personnellement en danger physique				
Ne doit pas avoir de discours				
Non admis par la législation française				
Ne respectant pas les autres acteurs du centre				

ÉVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes				

ÉVALUATION BAFA	1	2	3	4	5	Observations
1 Très satisfaisant 2 Satisfaisant 3 Moyen 4 Insatisfaisant 5 Très insatisfaisant						
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc.)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement à la préparation et aux réunions						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Fait part de ses difficultés d'ordre pédagogique						
L'activité						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						

ÉVALUATION BAFA	1	2	3	4	5	Observations
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire »						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						
Les relations / Le partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat						
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades						
Travaille avec l'équipe de service						
Le projet						
Connaît la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						

IX. SUIVI SANITAIRE

Le « ***chargé du suivi sanitaire*** » est la personne désignée pour :

- → faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- → informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- → identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- → vérifier les prescriptions et les médicaments confiés par les parents, puis tracer chaque administration dans le registre prévu,
- → ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
- → être garant du remplissage de la trousse de secours,
- → suivre le registre des soins apportés.

Le suivi sanitaire est assuré par le directeur et les animatrices référentes de chaque site.

Pour l'année 2026-2027, les responsables du suivi sanitaire sont Grégory VAJS, directeur et coordinateur, Anne-Rose ZACCURI, animatrice référente à Fixem, et Mélanie SUPPA, animatrice référente à Beyren. Les transmissions sanitaires sont effectuées dans le respect des protocoles en vigueur.

À Fixem, la pharmacie et les projets d'accueil individualisé (PAI) sont conservés dans le bureau du coordinateur.

À Beyren, la pharmacie et les projets d'accueil individualisé (PAI) sont conservés dans le bureau du coordinateur.

X. ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP ET DE TROUBLES DE LA SANTÉ

Ouverte à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs de notre projet éducatif — respect de la dignité, solidarité et démocratie — traduisent notre engagement en faveur de l'égalité. Nous souhaitons lutter contre les inégalités et les discriminations, notamment celles qui concernent les personnes en situation de handicap, et rechercher les conditions d'un accueil adapté à chacun.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.

L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

- → Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- → Faire de nouvelles découvertes grâce à l'émulation et à l'entraide du groupe ;
- → Dynamiser son intégration ;
- → Soutenir les familles dans l'organisation de l'accueil de leur enfant.
- → Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et de construire des relations d'entraide.

A. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille…).

Le type de handicap n'est pas, en principe, un frein à l'accueil. Une réponse personnalisée est proposée à chaque famille.

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- → D'établir un premier contact,
- → De répondre aux questions des parents,
- → De mieux connaître la personnalité et les besoins de l'enfant, son handicap, ses possibilités, ses capacités relationnelles, son autonomie et ses centres d'intérêt,
- → De recueillir les informations utiles à la coordination avec l'entourage de l'enfant : famille, médecin et personnes assurant son suivi habituel,
- → De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (Établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.

La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers…

B. LA SENSIBILISATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et des difficultés de l'enfant lors des réunions de préparation. Elle prendra connaissance des modalités d'accueil définies avec la famille. Un livret sera mis à disposition sur chaque site, avec des informations sur les différents handicaps et des conseils d'accompagnement.

La sensibilisation passera également par un moment d'échange entre les différents encadrants, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Cet échange permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

Les livrets d'accueil pour les enfants avec troubles de la santé sont consultables dans le classeur SDJES en annexe du projet pédagogique.

C. LES INFORMATIONS MÉDICALES

Les informations médicales utiles à l'accueil sont transmises aux seuls membres de l'équipe qui en ont besoin pour assurer la sécurité de l'enfant, dans le respect de la confidentialité.

Le directeur du centre est le référent. En son absence, une personne désignée assure cette fonction.
Il veille :

- → À la prise du traitement selon les prescriptions,
- → À la disponibilité du traitement de l'enfant pendant les sorties (par exemple en cas d'allergie ou d'asthme),
- → À la présence des documents nécessaires : fiche sanitaire et ordonnance nominative à jour,
- → À la validité des médicaments laissés sur la structure.

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel (armoire à pharmacie dans le bureau du coordinateur)

Le PAI est joint en copie à la fiche sanitaire.

SAMU	**15**
POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr PAULY RODEMACK	03 82 59 56 00
HOPITAL Bel-Air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
ACCUEIL FIXEM	03 82 55 32 34
ACCUEIL BEYREN	03 82 83 61 98
ENFANCE MALTRAITEE	119

SAMU	15
SDJES	03 87 75 41 55
ARS	03 87 39 75 00
Signalement comportement suspect radicalisation	0800 005 696

D. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LES MOYENS

1. *Les objectifs*

→ Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,

→ Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,

→ Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,

→ Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,

→ Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,

→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

2. *Les moyens*

→ L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'apprivoiser. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,

→ Désignation de personnel référent,

→ Adapter l'accueil en proposant des plages horaires et des plannings modulés,

→ Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.

→ Étudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques.

→ Formation du personnel.

3. *Organisation*

Pour chaque enfant concerné, une fiche personnalisée précise les besoins, la personne référente, les adaptations nécessaires, les modalités de participation aux activités et l'organisation de l'équipe.

E. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente est quotidiennement à la disposition des familles pour échanger sur la journée de l'enfant et ses progrès. Ces échanges permettent aux parents et à l'équipe de mieux comprendre son vécu et d'ajuster l'accompagnement.

F. BILAN

1. *Avec les familles*

À la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

Les bilans d'accueil pour les enfants avec troubles de la santé sont consultables dans le classeur SDJES en annexe du projet pédagogique

2. *Avec l'équipe*

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposé au trimestre pour les accueils en APS et en MR et à la fin de chaque ACM.

Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

XI. ÉVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions et de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation

permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

A. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemples :

→ Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?

→ Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?

→ Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristiques du public, projet éducatif).

→ Comment se sont déroulées la préparation des sorties, la gestion du temps et l'organisation des repas ?

B. OUTILS D'ÉVALUATION

→ Évaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.

→ Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).

→ Une boîte à idées est mise en place à proximité du registre signé par les parents.

→ Bilan avec l'équipe :

APS	Bilan trimestriel après chaque période

→ Évaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage) …

→ Évaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

XII. PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

A. PLAN SÉCURITÉ CANICULE

La chaleur expose rapidement les enfants au coup de chaleur et aux risques de déshydratation rapide. Les enfants ne s'en rendent pas forcément compte. C'est aux adultes d'être particulièrement vigilants sur ce point.

1. Limiter les sorties des enfants :

- Limiter les promenades et les sorties pendant les pics de chaleur. Prévoir des vêtements légers, amples et de couleur claire, ainsi qu'un chapeau. Accompagner les enfants dans l'application de la crème solaire fournie par leurs parents.
- Éviter les activités physiques et sportives, ou les pratiquer aux heures les plus fraîches (le matin).
- Privilégier les sorties dans des lieux climatisés ou plus frais (musée, cinéma, piscine…)
- Adapter les horaires et lieux de sorties (tôt le matin ou plus tard le soir et privilégier les lieux ombragés, rafraichis) ;
- Se replier à l'ombre en cas d'activité pratiquée à l'extérieur
- Emporter des quantités d'eau suffisantes lors des déplacements.
- Privilégier les récréations dans le parc à l'ombre des arbres ou sous le préau.

2. Rafraîchir les enfants :

- Aérer lorsque la température extérieure est plus basse, dans des conditions compatibles avec la sécurité des locaux et des enfants ; protéger les fenêtres du soleil pendant les heures chaudes.
- Permettre aux enfants de s'humidifier le visage et la nuque (utilisation de brumisateurs), ou de participer à une éventuelle bataille d'eau afin qu'ils se rafraîchissent…
- Adapter le rafraîchissement des locaux aux recommandations sanitaires et veiller à ce que les appareils restent hors de portée des enfants.
- Veiller à la qualité de l'alimentation (chaîne du froid).
- Ne plus utiliser les sèche-mains électriques mais du papier essuie-mains.
- Fermer la porte de la cuisine et allumer la hotte d'extraction lorsque le bain-marie et le lave-vaisselle sont allumés.
- Utiliser les crèmes solaires à indice de protection élevé fournies par les parents et prévoir des vêtements adaptés : chapeau à larges bords, vêtements amples et légers couvrant les parties exposées, lunettes de soleil.

3. Faire boire les enfants :

- Proposer à boire très fréquemment, au moins toutes les heures durant la journée, en donnant de l'eau fraîche sans attendre que les enfants manifestent leur soif.
- Mettre des bouteilles d'eau en permanence au frigo afin de disposer d'eau fraîche.
- Proposer des fruits frais pour le goûter s'il en reste de midi.

4. Quels sont les signes qui doivent alarmer chez l'enfant ?

Avoir une vigilance particulière vis-à-vis des jeunes connus comme porteurs de pathologies respiratoires et des jeunes en situation de handicap.

a) Signes d'alerte :

- Fièvre, pâleur, somnolence ou agitation inhabituelle, soif intense avec perte de poids.

ATTENTION ! Il peut s'agir des premiers signes d'un coup de chaleur, c'est une urgence médicale car il y a un danger de mort.

Que faire ?

- Installer l'enfant dans un lieu frais et sécurisé, rester auprès de lui et appeler le 15 en cas de suspicion de coup de chaleur.
- Proposer de l'eau si l'enfant est conscient et peut boire ; suivre les consignes du médecin régulateur.
- Permettre à l'enfant de se mouiller le visage et la nuque avec l'eau du robinet…

b) Signes de gravité :

- Troubles de la conscience
- Refus ou impossibilité de boire
- Couleur anormale de la peau
- Température corporelle anormalement élevée

!!! Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15

Enfants asthmatiques :

- En cas de crise d'asthme, se référer au protocole médical fourni par les parents, et dans le cas où il n'y en a pas, appeler le SAMU.

c) En cas de pollution associée à une forte chaleur :

Comme pour les adultes, les pics de pollution peuvent représenter un risque d'aggravation de l'état de santé des enfants.

Les symptômes pouvant survenir à cette occasion sont les suivants :

- Toux
- Rhinite
- Gêne respiratoire
- Irritation de la gorge ou des yeux

Que faire ?

Prendre un avis médical en appelant le SAMU. Ces pics de pollution pourraient en effet révéler une sensibilité particulière de certains enfants non mise en évidence jusque-là.

5. *Adaptation de l'accueil aux épisodes de chaleur*

L'équipe adapte les activités, les horaires, les espaces et les déplacements à la température et aux consignes préfectorales ou sanitaires en vigueur.

Aérer les locaux lorsque la température extérieure est inférieure à celle de l'intérieur, sans compromettre la sécurité.

Garantir l'accès à l'eau et privilégier des activités calmes dans les espaces les plus frais.

B. PLAN SÉCURITÉ ALERTE INCENDIE

1. *FIXEM*

Signal d'alerte : sonnerie incendie.

Point de rassemblement : devant l'école, près des boîtes aux lettres.

2. *BEYREN-LÈS-SIERCK*

Signal d'alerte : sonnerie incendie.

Point de rassemblement : parking de la salle des fêtes Le Clos.

Les cheminements et issues sont indiqués par la signalisation et les plans affichés sur chaque site. L'équipe en prend connaissance et les applique lors des exercices et des évacuations.

CONSIGNES D'ÉVACUATION INCENDIE

Matériel à emporter :

- Liste de présence des enfants,

- Classeurs d'émargement,

Personnes référentes par ordre de priorité :

- Le coordinateur
- L'animatrice référente du site : Anne-Rose ZACCURI à Fixem ou Mélanie SUPPA à Beyren.
- La personne nommée responsable en cas d'absence du coordinateur et du responsable de site.

Déplacement des groupes :

Au signal, les animateurs dirigent calmement leur groupe vers la sortie sûre prévue par le plan d'évacuation, en évitant toute zone exposée au danger.

Rejoindre le point de rassemblement indiqué ci-dessus pour le site concerné. À Beyren, maintenir le groupe à l'écart des véhicules sur le parking.

Issues de secours :

Les issues et les cheminements doivent rester dégagés et être connus de l'équipe. Les plans affichés sur place constituent la référence opérationnelle.

ATTENTION : tout déplacement se fait dans le calme et sans courir.

ATTENTION : avant le départ, vérifier la présence d'enfants dans les toilettes ou tout autre endroit caché (chaque animateur).

La personne référente vérifie, sans s'exposer au danger, que les espaces ont été évacués. Les listes de présence sont emportées si elles sont immédiatement accessibles. Personne ne retourne dans le bâtiment.

Une fois arrivés au point de rassemblement, les animateurs comptent les enfants de leur groupe et les maintiennent ensemble, en sécurité.

Pour gagner du temps, l'appel des enfants de maternelle et de primaire se fait séparément et simultanément.

La personne référente vérifie le comptage à l'aide du classeur d'émargement.

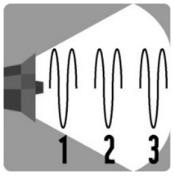
Faire appeler le 18 ou le 112 dès que possible, sans retarder l'évacuation.

C. PLAN SÉCURITÉ ACCIDENT NUCLEAIRE

Signal d'alerte nucléaire : sirène. Sur les deux sites : bouteilles d'eau, gobelets et poste radio à piles disponibles pour la mise à l'abri.

Information des familles : les bons réflexes en cas d'accident nucléaire

En cas d'alerte



Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute et 41 secondes. Un silence de 5 secondes sépare les cycles.

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.



Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.

Suivre les messages des autorités et des radios publiques locales.



N'allez pas chercher votre enfant : vous risqueriez de l'exposer au danger et de vous mettre vous-mêmes en danger.

Un plan de mise en sûreté des enfants a été prévu dans son école et à l'accueil périscolaire.



Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



1. *RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES EN CAS D'ALERTE NUCLEAIRE :*

Respecter les consignes des autorités, relayées notamment par les radios publiques et FR-Alert.

- regroupez tout le monde dans les locaux
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air
- coupez ventilation et chauffage

➢ **Attendez les consignes des autorités. Selon le type d'accident et son évolution, elles peuvent :**

- demander la prise d'un comprimé d'iode stable (rejets contenant de l'iode radioactif) ;
- ou / et décider d'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de rassemblement fixé).

D. PLAN SÉCURITÉ ALERTE ATTAQUE TERRORISTE :

Alerte spécifique « attaque terroriste » : sifflet. Mise à l'abri : rejoindre la salle prévue dans les consignes locales de chaque site.

L'équipe applique le niveau Vigipirate et les consignes préfectorales en vigueur, qui peuvent évoluer au cours de l'année.

Dans tous les cas, les organisateurs observeront la plus grande vigilance sur les lieux de séjour ou d'activités et lors des embarquements, débarquements et transferts des publics concernés dans les cars, gares, ports et aéroports et éviteront les regroupements de longue durée sur la voie publique.

La sécurisation des sites de rassemblement les plus sensibles

Localement, les préfets préciseront les consignes particulières à mettre en œuvre pour chaque manifestation en extérieur. Les organisateurs d'évènements se rapprocheront des services préfectoraux pour préciser les mesures de sécurité à prendre, en fonction du contexte lié notamment au lieu et à la thématique de la manifestation. Les manifestations seront déclarées à la gendarmerie.

La sensibilisation des opérateurs et du grand public

Une sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'attaque est recommandée :

http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste.

FR-Alert permet de recevoir des messages d'alerte sur les téléphones compatibles présents dans la zone concernée, sans application à télécharger. Suivre les instructions transmises par les autorités.

Par ailleurs, les ministères chargés des affaires sociales ont réalisé en juin 2016 deux guides de bonnes pratiques de vigilance face à la menace et de réaction aux attentats. Leur diffusion et leur mise en application sont encouragées :

- « Guide de déclinaison des mesures de sécurisation périmétriques et bâtimentaires » ;

- « Guide à destination des organisateurs, des directeurs et des animateurs en charge des accueils collectifs de mineurs », ainsi que son annexe, tous deux joints au classeur SDJES. Chaque membre de l'équipe pédagogique prend connaissance de ces documents.

1. POSTURE ET ROLE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

a) Développer sa vigilance

- Identifier les acteurs de l'établissement pour mieux repérer d'éventuels inconnus.
- Ne pas ouvrir la porte d'entrée à des personnes inconnues.
- Demander la carte d'identité à toute personne « inconnue » :
 - Qui viendrait chercher un enfant, un ado,
 - Qui viendrait livrer quoi que ce soit (courrier, colis, etc.).
- Prévenir la hiérarchie en cas de problème lié aux demandes citées ci-dessus, ou simplement en cas de doute, d'absence d'information.
- Détecter et signaler les comportements et les situations inhabituels :
 - sac abandonné, colis suspect ;
 - véhicule suspect (stationnement prolongé, stationné à proximité du bâtiment sur un emplacement inapproprié, comportement des occupants, moteur tournant) ;
 - attitude laissant supposer un repérage (allées et venues, observation prolongée, etc.) ;
 - tenue vestimentaire inhabituelle pour la saison ;
 - sous-traitants ou livreurs présents en dehors de leurs zones et horaires d'intervention.
- Faire remonter, selon la procédure établie, toute situation particulière : menaces verbales, inscriptions menaçantes, appels anonymes, etc.

- Être à l'écoute des enfants ou des adolescents qui peuvent évoquer des informations perçues notamment sur les réseaux sociaux.
- Signaler tout changement de comportement chez un adhérent ou d'un adulte (signes de radicalisation)
- De manière générale, signaler à la hiérarchie ce qui intrigue ou pose question.

b) S'échapper

• Condition 1

- Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.

• Condition 2

- Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les enfants ou les adolescents.

• Dans tous les cas :

- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu.

c) S'enfermer

• Situation 1 : les enfants sont dans les locaux

- **En cas de mise à l'abri, rester dans les locaux et rejoindre la salle prévue dans les consignes locales, puis verrouiller les portes. Les espaces retenus sont présentés à chaque membre de l'équipe.**
- Verrouiller les portes.

• Situation 2 : les enfants ou les ados ne sont pas dans les locaux

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

• Dans tous les cas :

- Se munir d'un téléphone portable ou du téléphone de la structure.
- Demander aux enfants de se déplacer rapidement et en silence.
- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- Débrancher les appareils électriques.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

d) Alerter

- Déclencher l'alerte spécifique « attaque terroriste » au sifflet, si cela peut être fait sans danger ; ne pas utiliser l'alarme incendie.
- Prévenir les forces de sécurité en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).

Appeler le 17, le 112 ou par SMS le 114.

e) Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- Laisser toutes les affaires sur place.
- Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.

2. Attentats : comment en parler aux enfants

a) Principes généraux

• Être à l'écoute. Inviter d'abord l'enfant à s'exprimer pour ne pas lui donner plus d'informations que nécessaire. Lors d'un échange en groupe, veiller au respect de la parole de chacun, par exemple à l'aide d'un bâton de parole. Laisser les enfants s'exprimer et intervenir avec mesure.

• Protéger tant que possible les enfants des images, ne pas tenir de propos morbides.

• Ne pas édulcorer la réalité mais ne pas rentrer dans les détails.

• Ne pas avoir peur d'exprimer des émotions. Les enfants ne comprendraient pas qu'un événement aussi choquant soit discuté sans émotion.

• Adapter les discussions à l'âge de l'enfant.

-- Pour les plus jeunes, insister sur le retour à la normale.

-- À partir de 6-7 ans, évoquer la réprobation générale de l'acte, la force de la Loi, et le rôle de protection qu'ont les adultes à l'égard des enfants.

-- Avec les enfants de 8-9 ans, on peut aborder plus précisément les événements sans jamais laisser de place à la brutalité.

-- Avec les adolescents, on peut imaginer des échanges argumentés, mettant en valeur les principes démocratiques de libre expression et de laïcité, mais rappelant aussi le cadre de la Loi.

Éléments de discours

Présenter sobrement mais sans détour les événements. Rappeler ce que les autorités ont fait pour sécuriser la population et terminer sur une note de solidarité.

« La police et l'armée ont été appelées pour nous protéger. Pour l'instant, il n'y a plus de danger. Nous sommes tous très tristes de ce qui s'est passé. Un homme au volant d'un camion a foncé dans la foule. Les gens ont eu très peur car ils ont été surpris et ne se méfiaient pas. Ceux qui commettent ces actes sont des terroristes. Ce sont des personnes qui ne supportent pas que d'autres aient des idées différentes d'eux et qui au lieu de

s'exprimer avec des mots, utilisent la violence et tuent. Ils veulent nous faire peur et nous provoquer. Ils veulent semer la pagaille dans notre pays. Nous devons rester soudés les uns les autres. » Vous trouverez des ressources utiles sur le site :

http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-ressources-pour-parler-avec-les-enfants#.V4kWjp2LgYE.twitter

E. Contexte épidémique

En cas d'épisode épidémique, l'accueil applique les recommandations sanitaires et les instructions de l'autorité compétente alors en vigueur. La direction informe les équipes et les familles des adaptations nécessaires. Les anciens protocoles Covid-19 ne sont pas reconduits automatiquement.